Lantheuil Info

Sommaire :

Le mot du maire - p 1
Budget Communal 2009 - p 2
Travaux en cours - p 3
Travaux prévus - p 4
Ecole - p 5
Vie associative - p 6 et 7
Les événements locaux- p 8 et 9
SIAC, SIDOM et SEROC - p 10
Urbanisme - p 11
Vie pratique - p 12

Le mot du Maire

Déjà un an et quelques mois que la nouvelle équipe a pris les destinées de la commune. En effet, nous avons voté notre second budget au cours du mois de mars dernier. C'est l'action la plus importante de l'année pour le Conseil municipal, car c'est le budget qui permet de mettre en application les décisions retenues. Nous nous sommes engagés sur la réalisation d'un programme que nous devons réaliser au cours de la mandature. Le budget 2009 que nous avons voté répond à un triple objectif :

- **Rester fidèle à nos engagements** en poursuivant les programmes engagés : effacement des réseaux rue du XIIème siècle et achèvement de l'aménagement de la place de la Mairie. D'autre part, la toiture de la salle des fêtes sera refaite et nous avons prévu des travaux d'isolation phonique et thermique par le remplacement des ouvertures : portes et fenêtres. Nous continuons les travaux de voirie dans le bourg. Le carrefour de l'école sera refait ainsi que la portion de la rue Fleurie allant jusqu'à la rue Arago. La contribution de la commune sera de 40% le reste étant assuré par la CDC d'Orival. Nous profitons de ce chantier pour assurer la réfection de la rue Arago qui est une voie communale et dont le coût sera à la charge de la commune. Le programme de réfection de la voirie se fera progressivement en fonction de nos possibilités financières.
- **Garantir l'avenir en constituant une réserve financière pour 2010** afin de continuer les travaux de la rue Fleurie jusqu'à la pointe des Valettes. Comme je l'avais annoncé lors des vœux, la baisse de la population a entraîné une diminution de la dotation d'Etat de 10 000 € et la crise financière a eu, entre autres, pour conséquence une perte de recettes sur les droits de mutation. Nous devons donc anticiper sur cette baisse des ressources. Nous avons pris l'engagement de ne pas relever le taux des taxes communales. La CDC d'Orival a fait également ce choix de stabilité mais néanmoins les impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière) seront relevés compte tenu des hausses des collectivités territoriales et en particulier du Conseil Général chargé des politiques sociales. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères va fortement augmenter suite aux besoins financiers du SEROC. Vous trouverez dans un article du bulletin les éléments nécessaires à l'explication de cette hausse.
- **Soutenir toutes les initiatives concernant la vie associative et l'animation de notre commune**. Nous avons voté les subventions à nos associations pour leur permettre de réaliser leurs projets et nous avons fait, cette année, un effort spécifique pour le club des Ainés de la commune. D'autre part, nous avons réactivé le Comité des fêtes et l'assemblée générale qui s'est tenue a montré qu'il existait une volonté pour relancer cette association.

Pêle-mêle

Place de la Mairie :
La place de la Mairie sera inaugurée le 14 juillet pour la Fête Nationale. Le Comité des Fêtes organisera conjointement un Marché du terroir sur la place de la Mairie (voir p. 7).

Repas des Ainés :
Le Traditionnel Repas des Ainés se tiendra le dimanche 18 octobre 2009 à la salle des fêtes. Cette année, le repas sera précédé par la représentation d'une chorale à l'Eglise.

Site Internet :
L'adresse du site internet de la commune est http://lantheuil.jimdo.com

Commune de
LANTHEUIL

Municipalité - Budget 2009

Le Budget Communal pour l'année 2009

Taux des taxes communales :
Taxe d'habitation : 4,58 %
Taxe sur le foncier bâti : 9,16 %
Taxe sur le foncier non bâti : 13,32 %
Taxe professionnelle : 3,36 %

Ces taux sont inchangés par rapport à 2008 mais la Loi de finances a augmenté les bases de 2,5% pour le foncier bâti et de 1,5 % pour le foncier non bâti.

Répartition :
En 2008, pour une habitation standard de la commune, sur 100 € d'impôts locaux, 17 € étaient destinés à la Commune, 45 € à la Communauté de Communes, 19 € au Département, 5 € à la Région, 12 € aux ordures ménagères et 2 € à la Chambre d'Agriculture.

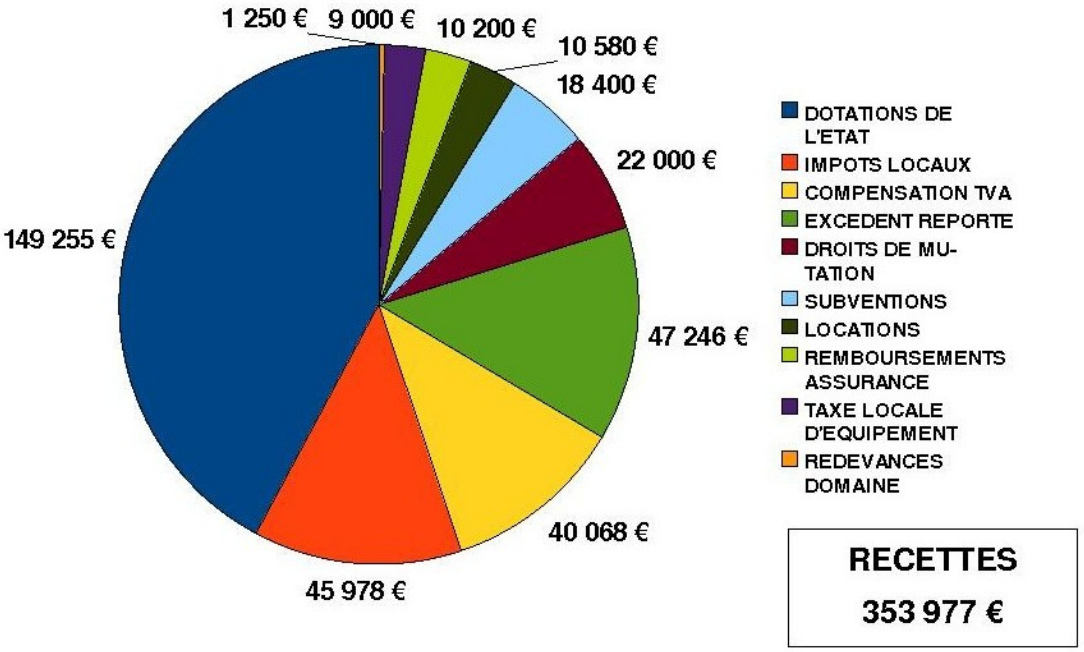

RECETTES
353 977 €

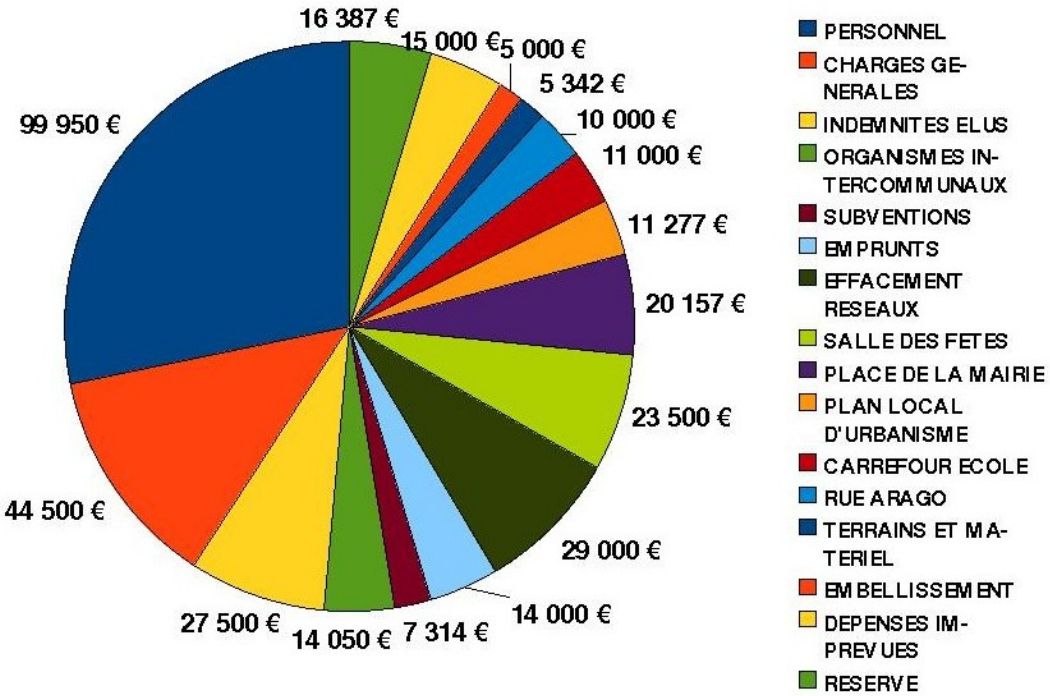

DEPENSES
353 977 €

Commune de
LANTHEUIL

Lutte contre les inondations du Chemin Blanc

Dans le cadre de sa compétence bassins versants, la Communauté de communes d'Orival a désigné, lors du Conseil Communautaire du 9 mars 2009, le cabinet d'ingénieurs conseils 2EMA pour réaliser une étude sur les eaux de ruissellement provenant de la plaine et se déversant sur le Chemin Blanc. Cette étude menée sur six mois conduira à déterminer le dimensionnement du bassin de rétention. La première phase est en cours, une entreprise va déterminer le niveau de perméabilité de la zone de ruissellement.

En outre, suite aux précipitations du début du mois de mai, la Communauté de Communes a mandaté, à la demande de la Municipalité, une entreprise de travaux publics afin que la tranchée drainante le long du chemin Blanc soit prolongée d'une trentaine de mètres. Ces travaux ont été réalisés le 18 mai 2009 pour parer aux orages du mois de juin.

Effacement des réseaux rue du Douzième Siècle

La première tranche d'effacement des réseaux aériens d'électricité et de téléphone ainsi que la mise en place du nouvel éclairage public de la rue du Douzième Siècle ont débuté au printemps 2009 sous l'égide du syndicat SDEC Energie. Ces travaux permettent une modernisation du réseau et apportent une valeur ajoutée esthétique du fait de la disparition des poteaux et de la pose de nouveaux candélabres.

Lorsque ce chantier sera achevé, il ne restera plus à réaliser l'effacement que dans la rue de la Vallée et dans la partie de la rue du Douzième Siècle remontant sur l'Eglise de Pierrepont où les réseaux de télécommunications sont encore apparents. Ces travaux sont prévus respectivement pour 2010 et 2011.

L'aménagement de la place de la Mairie :

Les travaux d'aménagement de la place de la Mairie sont achevés pour la partie concernant le gros oeuvre : terrassement, réalisation des aires de stationnement, accès pour les personnes à mobilté réduite, abords de la salle des fêtes et de l'atelier communal. Les travaux consistent maintenant en la pose du dallage sur le parvis et aux finitions de la maçonnerie.

La nouvelle place de la Mairie sera inaugurée le mardi 14 juillet 2009.

Réfection de la voirie au carrefour de l'école et de la rue Fleurie :

Après la réfection de la voirie, des trottoirs et du réseau d'eaux pluviales dans la partie basse de la rue Fleurie à la fin de l'année 2007, il a été décidé de réaménager la carrefour de l'école (entre la rue de la Courtière et la rue Fleurie). Ces travaux s'accompagneront de la réfection de la chaussée, de la création de dispositifs d'évacuation des eaux pluviales et du goudronnage des trottoirs jusqu' à la rue Arago.
La Communauté de Communes prendra en charge une partie des travaux mais seulement en ce qui concerne la voirie proprement dite. A ce titre, la Commune de Lantheuil et la Communauté de Communes de d'Orival ont signé une convention de groupement de commandes pour réaliser des économies d'échelle sur les marchés publics qui seront passés de façon simultanée.
Le début du chantier a été programmé à compter de septembre 2009.

Travaux à la salle des fêtes

Après la première tranche de travaux réalisée en 2008 consistant en la pose d'un faux plafond isolant phonique, il avait été prévu de changer les ouvertures de la salle des fêtes cette année. Cependant, au cours des fortes gelées hivernales, un problème de condensation et d'étanchéité dû à un défaut d'isolation de la toiture est apparu.
Afin de ne pas compromettre les travaux déjà entrepris, la Municipalité a décidé de faire procéder, en premier lieu, à la pose d'une nouvelle toiture offrant toutes les garanties d'isolation au bâtiment. Ensuite, les travaux d'installation des nouvelles portes et fenêtres ainsi que l'extension de la cuisine pourront être réalisés.

Réfection de la voirie rue Arago

La chaussée du lotissement du Haut de la Vallée n' ayant pas fait l'objet de réfection depuis la construction du lotissement, il a été décidé de renouveler la voirie progressivement. Ainsi, un nouveau tapis de bitume va être déposé sur la rue Arago. Les travaux seront réalisés par l'entreprise qui aura été choisie pour la réfection de la rue Fleurie. Ils commenceront en septembre.

Plan Local d'Urbanisme

L'élaboration du plan local d'urbanisme est entrée dans la phase concernant le zonage, c'est à dire la délimitation de secteurs selon leur type dans la commune (habitat ancien, habitat récent, zone agricole, aire naturelle...). Cette phase s'accompagne de la rédaction d'un règlement dans lequel seront définies les règles de construction propres à chaque zone. Chacun des points fait l'objet d'une discussion en Commission et en réunion de Conseil Municipal. De plus, la Commune a signé une convention avec le Conseil en Architecture, en Urbanisme et en Environnement du Conseil Général (CAUE), cet organisme accompagne les communes du Département dans la réalisation de leurs plans d'urbanisme. Ce travail est réalisé en complémentarité avec le cabinet d'urbanisme Set-Up Environnement.
Lorsque le plan de zonage et le règlement auront été finalisés et qu'ils auront reçus l'approbation du Conseil Municipal, ils seront transmis pour avis aux différents services de l'Etat. S'ensuivra une enquête publique, un commissaire enquêteur sera nommé et recueillera toutes les observations des habitants et des communes limitrophes. Ce n'est qu'après cette procédure que le plan local d'urbanisme entrera en application et qu'il remplacera l'actuel plan d'occupation des sols.
Une réunion de présentation sera organisée et une note informera les habitants de la tenue de l'enquête publique.

Les élèves de l'école primaire de Lantheuil ont été invités à composer leurs articles traitant de leurs sorties, nous vous invitons à en prendre lecture.

"Le voyage scolaire des élèves de Lantheuil.

Les classes de CM1 et de CP-CE1 sont parties à Saint-Michel-de-Montjoie du 2 au 4 juin pour savoir plus de choses sur l'eau ; ils ont visité des moulins, ils ont suivi le cours de la Sée et ils ont fabriqué des roues et des biefs pour apporter de l'eau à leurs moulins."

Alice, Pauline.

La vie collective au centre.

"Les CP, CE1, CM1 ont été hébergés dans un centre des PEP, à Saint-Michel-de-Montjoie. Ils y ont dormi, mangé et organisé des veillées. Ils ont joué à un grand jeu de l'oie. Pendant les récréations, les garçons jouaient au foot et les filles à la corde à sauter. Il y en avait qui restaient dans la salle commune. Dans les chambres, ils étaient trois ou quatre. Il y avait une salle de bain et des lits superposés dans chaque chambre. Les filles n'étaient pas mélangées avec les garçons."

Louis, Théo

Dans les bois de Coulouvray.

"La classe des CM1 est allée dans les bois de Coulouvray le mercredi 3 juin 2009 au matin. Leur maîtresse a fait deux groupes. Il y avait un groupe avec Yves Roussel (le directeur du centre). Ils ont découvert deux sortes de moulins à eau : le moulin à pales et le moulin à augets. L'autre groupe était avec Jocelyne, l'animatrice et il devait faire un bief pour faire marcher une petite roue."

Les envoyés spéciaux, Anita et Marin

Le moulin de Brouains.

"La roue du moulin de Brouains est une roue à augets. Elle fait marcher des anciennes machines comme un machine pour fabriquer du papier. Pour faire marcher un moulin, il faut un bief. Un CM1 nous a dit qu'un bief c'est un canal creusé par la main de l'homme."

Nicolas Lem, Geoffrey

Le moulin de Cuves.

"Les CM1, CP, CE1 sont allés au moulin de Cuves (l'un des plus beaux moulins de France). Là-bas, Papy Déreaux les a accueillis avec joie pour leur faire découvrir son moulin. Le moulin de Cuves a une particularité : il a trois roues. Autrefois, le moulin de Papy Déreaux servait à faire de la farine. Il y a trois ans, il en faisait encore. Les CP, CE1 et CM1 ont appris comment fonctionnait le moulin. L'un des élèves a soulevé sa maîtresse grâce à une grande roue. Ensuite ils ont vu des engrenages, des outils, des axes, des roues et des meules. Ensuite ils sont rentrés. Leur visite a duré deux heures."

Loup, Florenzo

Animation, Loisirs et Culture de Lantheuil

Chorale "salle de bains" à la rentrée 2009

Pour ceux qui aiment chanter sous la douche... et pourquoi pas avec les autres ?

L'Animation Loisirs Culture de Lantheuil crée une chorale à la rentrée. Répertoire basé sur la chanson française, objectif de l'atelier : - avoir plaisir à chanter ensemble, sans complexes, ne pas trop se prendre au sérieux, le tout en inter-génération (de 14 à 114 ans), sous la direction d'une professionnelle. Séances les lundi ouvrés et scolaires de 20h30 à 22h à la salle des fêtes de Lantheuil. Chef de choeur: Laurine MASSA / Responsable: Agnès MARIE. Autres activités poursuivies pour la saison 2009-2010 : Randonnée pédestre, Informatique, Patchwork , Gymnastique, Cours de cuisine et Oenologie. Au programme aussi pour la saison à venir : Le Téléthon 2009 (salle des fêtes de Lantheuil), Soirée cinéma (salle des fêtes de Lanheuil), Journée du logiciel libre et installation Linux à Thaon (club informatique). L'association cumule pour la saison 2008-2009, 110 adhérents repartis sur plusieurs activités. Les activités de l'association seront présentées au forum des associations de Creully, le samedi 12 septembre 2009. Renseignements sur le site de l'association : http://microrival.jimdo.com

Association pour la protection de l'environnement de Pierrepont, Lantheuil et sa vallée

Cette association créée en juin 2008 compte actuellement 33 adhérents, elle a pour but de veiller à la protection des monuments, particulièrement l'église Sainte Trinité de Pierrepont, datant pour partie du 12ème siècle, et inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 2001 ; à la protection des sites naturels de Lantheuil et de la vallée de la Thue, spécialement des zones humides, riches d'une grande biodiversité ; à la qualité de l'eau de la Thue ; à une urbanisation compatible avec la spécificité rurale de la commune.

Dès notre création, nous sommes intervenus pour faire enlever des gravats dans un champ situé dans le périmètre de protecetion de l'Eglise et pour faire retirer des remblais dans le marais. Les actions entreprises avec les services de l'Etat nous ont permis de règler le problème. Ce qui illustre fort bien la nécessaire complémentarité des associations locales et des responsables élus et institutionnels.

Le dossier qui nous occupe et nous préoccupe, certainement pour de longues années, est celui de la consolidation de l'église de Pierrepont et de sa restauration. Il est vital de drainer le pied des murs, de collecter et évacuer les eaux pluviales. Il faut finir de poser les gouttières en cuivre. Il faut enlever, à l'intérieur comme à l'extérieur, les enduits faits il y a quelques dizaines d'années, au ciment gris (ce qui empêche l'évacuation de l'eau de l'intérieur des murs). Il y a des pierres à changer et il faudra refaire tous les joints et les enduits à la chaux aérienne. De plus le mur ouest (où se trouve le portail) se désolidarise du mur nord, et il est indispensable de le stabiliser. En outre, la sacristie, originale, mérite également des travaux importants. Les rencontres avec les architectes, dont celui des Bâtiments de France, nous ont fait comprendre (municipalité et association) que les sommes à engager sont importantes. Nous envisageons de passer une convention avec la Fondation du Patrimoine afin qu'elle nous aide à recueillir des dons. Nous allons également engager des actions pour récupérer des fonds. Une première « corvée » de travail bénévole, rassemblant, dans la joie et le bonne humeur, 17 personnes, vendredi 12 juin 2009, a permis de dégager des tas de pierres appuyés au mur nord de l'église, de désherber les joints et de curer les gouttières.

La Société de Chasse

La Société de Chasse de Lantheuil a élu en début d'année un nouveau bureau dont la composition est la suivante : Président : M. Bernard FAFIN, Vice-Président : M. François STIR, Trésorier : M. Laurent VARIN, Vice-Trésorier : M. Larry QUINIOT, Secrétaire : M. Guillaume FAFIN et Secrétaire-Adjointe : Mlle Marina MOUTIER. Le projet soutenu par le nouveau bureau est l'agrandissement du plan de chasse de la société. A noter que cette année, la Société de Chasse Lantheuillaise fêtera son soixantième anniversaire car elle a été crée le 05 octobre 1949, son premier Président était M. Jean de NAUROIS-TURGOT.

L'été au Club des Anciens de Lantheuil

L'activité du Jeudi se poursuivra tout l'été, comme le souhaitent les nombreux acharnés du tarot qui ne désarment jamais, toujours pressés de s'y mettre à 14 heures, jamais pressés de « plier les gaules » à 18 heures ! Le Bureau se demande d'ailleurs s'il ne faudra pas un jour leur servir le diner, et prévoir des lits de camp !!! Par contre, le tournoi de scrabble du Mercredi n'aura pas lieu en Juillet et Août et reprendra le 9 Septembre. Il est toujours dans les projets du Club d'assister au RURALITY SHOW, spectacle qui a fait l'unanimité de ceux qui l'ont déjà vu et sont tous candidats à une « deuxième couche » de franche rigolade avec la star du spectacle, l'impayable « Madame Paulette » ! Nous invitons les non-adhérents du Club à se joindre à nous pour assister à ce spectacle qui garantit de passer un bon moment. Renseignements auprès de Dolorès au 02 31 08 19 60.

Le Comité des Fêtes

Jeudi 23 avril dernier, les habitants de Lantheuil ont été conviés par la Municipalité à une réunion dont l'objet était de redonner vie au Comité des Fêtes de la Commune, lequel était en sommeil depuis 1993. Mme DAUBIN, membre titulaire de l'ancienne équipe a fait l'historique de l'association qui avait été créée en 1973 pour organiser des manifestations pour la population. C'est une assemblée de vingt-cinq personnes motivées qui s'est retrouvée dans la salle des fêtes avec la volonté de relancer l'activité du comité des fêtes. Lors de la séance, un nouveau bureau a été élu et les nouveaux statuts ont été adoptés. A ce jour, le bureau se compose de la manière suivante : Président : M. Frédéric BEAU / Vice-présidente : Mme Nathalie GUÉRIN / Trésorier : M. Dominique MARIN / Trésorière Adjointe : Mme Maryvonne GUÉRARD/ Secrétaire : M. Yves MOREAU / Secrétaire Adjoint : M. Georges LEMARCHAND.
Un programme modeste mais ambitieux pour 2009 et 2010 a été fixé : un « arbre de Noël » en décembre 2009, une course cycliste en mai 2010 et la fête du village en septembre 2010 (barbecue géant). Dans l'immédiat, le premier challenge sera de réunir les habitants au MARCHE DU TERROIR que nous organisons le jour de l'inauguration de la place de la Mairie, le 14 juillet 2009. Ce jour-là, nous avons prévu de nous retrouver pour manger tous ensemble sur la place de la Mairie, rejoignez nous avec votre pique-nique ou redécouvrez les produits régionaux vendus sur place. Il vous sera également proposé la vente de frites, de crêpes, de boissons et des barbecues seront mis à votre disposition.
Le bureau et les 25 membres actifs sont enthousiastes à l'idée de faire revivre le comité des fêtes pour le plaisir de tous.

L'Association des Parents d'Elèves de Lantheuil

Le 14 mars, l'APE a organisé une soirée "Tartiflette" à Colombiers sur Seulles. Le 1er mai, a eu lieu le 3ème vide-greniers qui fût un succès avec une quarantaine d'exposants avec le soleil au rendez-vous. L'année scolaire se termine avec une APE qui a bien travaillé pour que les projets de l'école aboutissent, un chèque de 4 000 € a été donné à l'école. Je remercie tous les parents qui nous ont apporté leur aide ainsi que la municipalité de Lantheuil qui nous a soutenus. Pour la rentrée, nous espérons que de nouveaux parents viendront nous rejoindre. En ce qui me concerne, je reproposerai ma candidature à la Présidence, j'attends les réponses des autres membres du Bureau.

Les associations

- ALCL (Animation Loisirs et Culture de Lantheuil)
Présidente : Chantal BON
Activités : cuisine, gymnastique, informatique, patchwork, randonnée pédestre.

- APE de l'école de Lantheuil
Présidente : Fabienne ALLAIN

- Club des Ainés
Présidente : Mme de NAUROIS-TURGOT
Activités : jeux de société.

- Société de chasse
Président : Bernard FAFIN
Activités : chasse et ball-trap.

- Association pour la protection de l'environnement de Pierrepont, Lantheuil et sa vallée
Président : Christian MICHEL

- Anciens Combattants de Lantheuil
Président : Roger TILLON

- Comité des Fêtes
Président : Frédéric BEAU
Activités : manifestations pour les habitants.

Les événements locaux

Les voeux du Maire

Le samedi 24 janvier à 18 heures, le Maire et le Conseil Municipal ont convié les personnalités locales et les habitants de la commune à la traditionnelle cérémonie des voeux. Les Lantheuillais et lantheuillaises ont pu entendre, à cettte occasion, un exposé du bilan et des projets communaux et intercommunaux des nouvelles équipes. Après ce discours, l'assemblée a été invitée à déguster la galette des Rois.

La course cycliste

Le dimanche 19 avril, à l'initiative de Thierry LEPAGE, une course cycliste a été organisée dans la commune en collaboration avec l'Etoile cycliste Saint-Vigorienne et le Comité des Fêtes de Lantheuil. Cette compétition a proposé des courses pour les catégories de jeunes cyclistes sur deux parcours faisnt le tour de la commune. Les organisateurs se félicitent du succès rencontré, en effet, les courses ont rassemblé plus de cent jeunes coureurs et coureuses.

Le vide-greniers du 1er mai

Le vendredi 1er mai, l'Association des Parents d'Elèves de Lantheuill a organisé son troisième vide-greniers qui s'est tenu aux abords de l'école et dans la rue Fleurie. Cette manifestation a pour vocation de rassembler des fonds au bénéfice de l'école du RPI de Lantheuil pour organiser des sorties extra-scolaires.

La cérémonie du 8 mai

Le vendredi 8 mai, les habitants de la Commune ont été invités à venir participer à la cérémonie commémorative de la fin de la guerre 1939-45 au monument du Souvenir en la présence des membres de la section des Anciens Combattants de Lantheuil. Après la lecture du texte du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et l'appel aux Morts, l'ensemble des participants a été convié à un vin d'honneur à la Mairie.

Le ball-trap des 16 et 17 mai

Les 16 et 17 mai 2009 était organisé le ball-trap annuel de la Société de Chasse Lantheuillaise, derrière le terrain de Foot-Ball. Malgré le vent assez fort, les chasseurs ont pu effectuer leurs doubles séries pour concourir aux différents prix de la journée. Pour le prix de l'apéritif, les trois premiers se sont départagés lors des barrages (1er : M. Marie JY, 2éme :M. Derobert, 3éme : M. Marguerite). Pour le prix de meilleur tireur de la commune, la coupe offerte par la Municpalité est revenue à M. Fafin Rodrigue.
Les organisateurs dressent un bilan positif de cette manifestation qui permet à la Société de Chasse de financer une partie de son activité pour le reste de l'année.

La cérémonie à l'aérodrome du 31 mai

Le dimanche 31 mai, a eu lieu à une cérémonie émouvante à la stèle de l'aérodrome B9. La commune de Lantheuil, à l'initiative de l'association des ailes de la victoire de Normandie, présidée par M. Bréhin, a reçu une délégation canadienne où figuraient deux aviateurs, Ted SMITH et Harry HARDY, qui étaient basés à Lantheuil lors des opérations du Débarquement de juin à août 1944. Le Maire, les Adjoints et M. TILLON, Président des Anciens Combattants ont remis aux vétérans la barrette commémorative du 65ème anniversaire et de la Bataille de Normandie offerte par Normandie Mémoire. Un vin d'honneur dans la salle du Conseil Municipal a ponctué cette cérémonie.

La cérémonie à l'aérodrome du 19 juin

Le vendredi 19 juin 2009 à 10 heures, la cérémonie de commémoration de la libération de la commune s'est tenue à la stèle de l'aérodrome canadien B9. Cette cérémonie, en hommage aux libérateurs de juin 1944, s'est déroulée avec les élèves de l'Ecole de Lantheuil et en la présence des membres du Comité Juno Canada-Normandie et de la Section des Anciens Combattants de la Commune. Les personnes présentes ont pu entendre les enfants réciter le poème "Le dormeur du Val" et interpréter les chansons "Paris en colère" et "Le chant des Partisans". Une gerbe a été déposée et l'hymne Canadien et la Marseillaise ont été joués pour clôre cette cérémonie riche en émotion.

Une Lantheuillaise à Saint-Jacques de Compostelle

Une quinzaine de randonneurs s'est donnée rendez-vous lundi 4 mai devant l'école pour une marche particulière : ils allaient accompagner Agnès Marie, Lantheuillaise, pour ses premiers kilomètres d'un long périple. Si chaque randonneur avait sa coquille Saint-Jacques, Agnès portait son sac à dos qui allait être sa seconde maison trois mois durant. En effet, c'est ce lundi qu'Agnès est partie à pied pour un long voyage : Lantheuil – Saint Jacques de Compostelle (au nord ouest de l'Espagne près du Portugal) 1600 kilomètres en 2 mois, soit 30 kilomètres par jour puis un second trajet de 800 kilomètres qui la ramènera en France. Son retour est prévu fin juillet. Elle pourra alors nous donner le nombre exact de chaussures usées, d'ampoules éclatées, de galères rencontrées, de nuits dans le fossé à défaut de gîte trouvé. Elle pourra surtout nous raconter les joies d'un tel voyage. Bons chemins à toi Agnès.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Creully (S.I.A.C.)

Le début de l'année 2009 a été marqué par la négociation d'un nouveau contrat d'affermage de la station d'épuration de Creully prenant effet au 1er juillet 2009. Le contrat expirant au 30 juin 2009 avait été signé en 1996 alors que la station d'épuration était gérée par la commune de Creully. Lorsque que les communes de Lantheuil et Saint Gabriel Brécy se sont dotées de réseaux d'assainissement collectif reliés à la station d'épuration de Creully, le SIAC a été créé et le contrat d'affermage de 1996 a continué à s'appliquer.

Le nouveau contrat résulte d'une procédure ayant duré un an au cours de laquelle trois candidats ont proposé leurs services : Veolia, la Lyonnaise des eaux et Saur. L'offre la plus économiquement avantageuse retenue est celle de la société SAUR qui exploitait déjà la station d'épuration. Les exigences en matière de traitement des eaux usées devenant de plus en plus rigoureuses, le coût d'exploitation de la station a amené à fixer les tarifs de la façon suivante :

Part du fermier (Saur) : abonnement : 10 € / an ; consommations : 0,3252 € / m3

Part du syndicat (SIAC) : abonnement : 10 € / an ; consommations 0,293 € / m3

SEROC et SIDOM (collecte et traitement des déchets ménagers)

Le SEROC et le SIDOM de Creully sont les deux syndicats intercommunaux auxquels adhère la Communauté de Communes d'Orival et qui ont pour compétence la collecte, le traitement et la valorisation de nos déchets ménagers. Ces services sont financés notamment par le paiement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) intégrée à l'avis d'imposition sur les taxes foncières.

Pour l'année 2009, cette taxe va connaître une très forte augmentation (de l'ordre de 30 %) pour plusieurs raisons. Tout d'abord, pour les années précédentes, ce sont les fonds en réserve, maintenant épuisés, qui ont permis de faire face à toutes les dépenses. De plus, ce surcoût s'explique par l'augmentation des coûts de fonctionnement des déchetteries : les quantités à traiter sont en constante augmentation (notamments les déchets verts) et le personnel n'est plus rémunéré sous la forme de contrats aidés. Enfin, le prix de reprise des matériaux a baissé consécutivement au ralentissement de l'activité économique. En 2008, le montant de la TEOM était d'environ 150 € pour une habitation moyenne, en 2009, le montant sera proche de 200 €.

Afin que le coût de ce service reste à un niveau supportable pour tous les habitants, il convient donc de continuer à pratiquer le tri sélectif qui permet de faire des économies. En effet, les déchets ultimes non triés que nous jetons dans les sacs noirs ont un coût pour la collectivité alors que les matériaux recyclables que nous mettons dans les sacs jaunes nous apportent les revenus de leur revente.

Continuons donc à trier et diminuons le volume de nos déchets, cela passe par des gestes simples :

- Choisir les produits au détail ou en vrac, - Utiliser des sacs réutilables, - Apposer un autocollant "Stop Pub" sur sa boîte aux lettres (disponible en Mairie), - Utiliser les produits jetables à bon escient, - Limiter les impressions de document papier, - Boire plutôt l'eau du robinet, - Privilégier les produits sans emballage superflu, - Fabriquer son compost...

Bus Verts : Déplacement de l'arrêt de bus "'Bourg"

A partir de la rentrée scolaire de septembre 2009, l'arrêt de bus dénommé "Bourg" situé Rue du Douet de la Gronde sera déplacé à l'arrêt de bus se situant devant l'école, au carrefour de la rue Fleurie et de la rue de la Courtière. En effet, la ligne desservant la commune va bientôt être assurée par des bus d'une taille plus grande, qui ne pourront plus passer par le bas de la rue Fleurie. Nous ne manquerons pas de vous informer de la date précise de ce changement. Durant l'été, l'arrêt de bus rue du Douet de la Gronde sera normalement desservi.

Autorisations de construction :

RAPPEL ! Toute construction est soumise à autorisation.

Toute personne désirant construire ou installer un bâtiment doit, au préalable, demander une autorisation pour faire édifier cette construction. (Seules les constructions d'une superficie de moins de 2 m² au sol sont dispensées).

Pour les constructions d'une surface au sol de 2 m² à 20 m² ainsi que pour l'édification des clôtures, il faudra déposer une demande de déclaration préalable ; pour les constructions d'une taille supérieure à 20 m², il s'agira d' un permis de construire.

De plus, tous les travaux entraînant une modification de l'aspect extérieur d'une construction (ravalement de façade, création de nouvelles ouvertures...) mais aussi le simple changement d'affectation d'une partie d'une construction (transformation d'une pièce annexe en pièce d'habitation) sont soumis à autorisation.

Les demandes d'autorisations de construction sont instruites par la Direction Départementale de l'Equipement et de l'Agriculture du Calvados au regard de la législation et du Plan Local d'Occupation des Sols (qui sera remplacé par le Plan Local d'urbanisme). Le Maire délivre l'autorisation ou non après cette instruction .

Les formulaires de demande sont disponibles en mairie ou sur le site internet : www.calvados.equipement.gouv.fr

LA TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT :

Cette taxe est due pour toute construction réalisée sur le territoire d'une commune, elle permet de financer les équipements de la commune proportionnellement à son développement. Le montant de la taxe locale d'équipement est calculé à raison de la valeur cadastrale de la construction réalisée. La taxe locale d'urbanisme est perçue en deux fois, l'année qui suit la délivrance de l'autorisation puis la troisième année.

Nouveau Permis de Construire

En plus de cette taxe, les autorisations d'urbanisme sont soumises à la taxe départementale pour les espaces naturels sensibles et à la taxe départementale pour le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement.

Les règles de construction dans les secteurs classés :

La Commune de Lantheuil compte sur son territoire deux bâtiments classés : le château de Manneville et l'église de la Sainte-Trinité de Pierrepont. Ce classement a pour conséquence que toute autorisation pour une construction située dans un rayon de 500 mètres autour de ces deux sites est soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France dans le but de protéger le patrimoine.

Un arrêté du 22 décembre 2008 a étendu cette zone de protection à l'ensemble du domaine du château de Manneville et a pour conséquence de placer la majeure partie du bourg ancien sous ce régime.

La carte présente les zones des monuments historiques de la Commune dans lesquelles les constructions seront soumises à l'avis du service départemental de l'Architecture et du Patrimoine (à consulter sur le site internet de la commune).

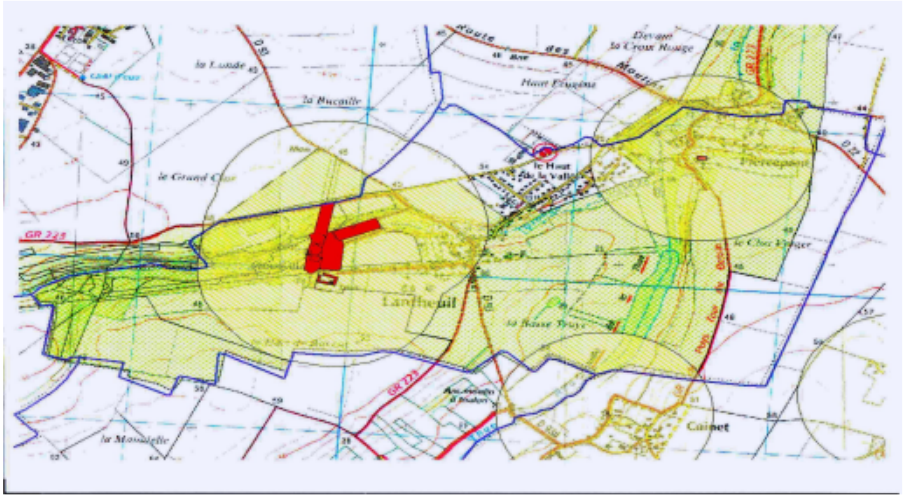

Commune de
LANTHEUIL

Vie pratique

Mairie :

Composition de la Municipalité :

Maire : Gérard LEU
1er Adjoint : Joël MARIE
2ème Adjointe : Valérie PANKAR
3ème Adjoint : Frédéric BEAU
4ème Adjoint : Daniel RICHARD

Horaires d'ouverture de la Mairie :
le lundi et le mardi de 9h à 12h, le jeudi de 17h à 19h.

Permanence du Maire et des Adjoints :
Le samedi de 10h30 à 12h.

Coordonnées :
Téléphone : 02 31 80 16 20
Télécopie : 02 31 73 01 17
Courriel : mairie.lantheuil@orange.fr
Adresse : 3 bis, rue de l'Eglise
Site : http://lantheuil.jimdo.com

Bibliothèque :
Ouverture au public le :
mercredi de 11h à 12h, vendredi de 17h30 à 19h et samedi de 10h30 à 12h.

Etat civil

Naissances :

- Lilou SAVARY née le 15 avril 2009 à Caen,
- Edouard David Sébastien DUMAINE né le 7 mai 2009 à Caen.

Décès :

- Yvonne Renée Marie RICHARD née MARGUERITE le 17 février 2009 à Bayeux,
- René Médéric Georges LONGUET le 2 mars 2009 à Caen.

Soldat Canadien :

Après avoir réussi à établir un contact avec les filles de Robert DEZIEL (le soldat Canadien dont les employés communaux ont retrouvé la carte militaire), sa famille ne disposant pas de renseignement n'a pas souhaité que les recherches se poursuivent.

LA BIBLIOTHEQUE :

Nous voici déjà en milieu d'année 2009... Même si le temps ne nous sourit pas tous les jours, les congés sont tout proches et nous vous souhaitons d'ores et déjà de bonnes vacances. Nous fermerons nos portes du samedi 1er au 15 août inclus, ce qui vous donne encore du temps pour venir choisir vos livres de plage ! Depuis le dernier bulletin municipal, quelques temps forts ont rythmé nos activités : les contes et le goûter de Noël, des changements, des agrandissements ont été faits dans nos rayonnages. Un « désherbage » de vieux livres nous permet de vous offrir un panel plus attractif d'ouvrages neufs, nouveaux ou en très bon état. Nous nous efforçons également d'organiser des « thématiques » afin de vous proposer des auteurs, des activités ou des évènements (exemples : fonds normand, les us et coutumes de notre région, prix littérraires, expo sur le Débarquement, etc...).

Tout au long de l'année scolaire, nous avons accueilli les élèves des 4 classes du primaire. Les enseignants se sont impliqués dans notre recherche « de faire aimer lire », le courant est très bien passé avec les enfants. Nous sommes heureux de ce succès et des liens ainsi tissés. Une exposition (prêt de la BDP) sur le cirque leur a été proposée et, à notre tour, dès le début juillet, nous exposerons les ouvrages manuels réalisés par les enfants durant l'année. Cet automne, vos bénévoles, J. DAUBIN, M. ALEXANDRE, C. de JENLIS et J.C. MARIE ont eu le plaisir d'accueillir Martine SENECA. Nous sommes donc de nouveau 5 à espérer vous voir très bientôt. Encore Bonnes Vacances... et Bonnes Lectures !

DELIVRANCE DES PASSEPORTS BIOMETRIQUES

Depuis le 14 mai 2009, les demandes de passeport ne sont plus établies en Mairie. Les données sont récoltées dans des stations d'enregistrement situées dans 23 communes du Département, les plus proches se situent dans les Mairies de Douvres la Délivrande, Bayeux et Caen. Les photos et les empreintes sont prises sur place.

Les pièces à joindre sont les suivantes : - Copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois / - Document officiel justifiant de l'identité en cours de validité avec photo (carte d'identité, permis de conduire...) / - Justificatif de domicile datant de moins de 2 mois au nom du demandeur ou de l'hébergeant qui devra fournir une copie de sa carte d'indentité et une attestation d'hébergement / - Timbres fiscaux pour 89 € (adultes), 45 € (15 à 17 ans) et 20 € (moins de 15 ans) / - Ancien passeport / - Justificatif d'autorité parentale pour les mineurs.

LE C.A.U.E. :

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme dépendant du Conseil Général qui peut vous accompagner gratuitement pour tous vos projets d'urbanisme : nouvelle construction, agrandissement, respect de l'ensemble de la législation. Pour ce faire, une permanence est assurée par un architecte-conseiller à la Mairie de Creully le premier et le troisième jeudi de chaque mois de 15 heures 30 à 16 heures 30. De plus, vous pouvez obtenir un rendez-vous à votre domicile en contactant le 02.31.15.59.60. Site internet : www.caue14.fr

Comité de rédaction : Mairie de Lantheuil - Commission Communication.
Maquette et photos : Mairie de Lantheuil.
Impression : Caen-Repro - Tirage 300 ex.
Le prochain bulletin paraîtra en janvier 2010.

Commune de
LANTHEUIL